

# Commission Départementale Sportive

## Saison 2021 / 2022 – PV n°09



### 1) Championnat d'accession masculin

Le club souligné à l'origine de la demande est prié de donner une date de report pour la rencontre ci-dessous, la date butoir pour officialiser les dérogations est fixé au **06 mars 2022**.  
Le dernier match du championnat devra être joué pour le 31 mai 2022.

ARM 024 Liévin 1 / Lis Calais 3

### 2) Championnat d'accession féminin

Les clubs soulignés à l'origine des demandes sont priés de donner une date de report pour les rencontres ci-dessous, la date butoir pour les officialiser les dérogations est fixé au **06 mars 2022**.  
Le dernier match du championnat devra être joué pour le 31 mai 2022.

ARF 027 Arques 2 / Boulogne sur mer 1  
ARF 034 Saint Pol sur Ternoise 1 / Arques 2  
ARF 048 Oignies 1 / VC Harnes 4

Absence feuille de match.

ARF 051 SES Calais 4 / Liévin 3 – 72,00€ + sursis = 144,00€  
ARF 053 VC Harnes 4 / Lillers 2 – 72,00€ + sursis = 144,00€  
ARF 054 Boulogne sur Mer 1 / Oignies 1 - 1<sup>er</sup> fois sursis 72.00€

Résultat non communiqué.

ARF 053 VC Harnes 4 / Lillers 2 – 31,00€ sursis

Match perdu par pénalité 51.00€

ARF 021 SES Calais 4 / Oignies 1

*La commission fait appel pour l'organisation des finales interdépartementales qui auront lieu le samedi 21 mai*

Pour la Commission Sportive.  
Cichy Jean-Claude